

**LA MUNICIPALITÉ
ET LE PERSONNEL COMMUNAL
DE LA TOUR-DE-PEILZ**

ont le pénible devoir de faire part
du décès de

**Madame
Marie NICOLET**

*Responsable de
la bibliothèque communale*

Ils garderont le souvenir ému
d'une collaboratrice engagée et
dévouée.